

# **Organisation internationale de la Francophonie**

**CONSULTATION FORMALISEE**

**Termes de références**

**ANIMATION DE FORMATIONS A L'ATTENTION DES PROFESSEURS DE ET EN  
FRANÇAIS EN ASIE - PACIFIQUE**

**DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT ET DE L'APPRENTISSAGE  
DU FRANÇAIS**

## Termes de référence

# MISE EN PLACE DE FORMATIONS À L'ATTENTION DES PROFESSEURS DE ET EN FRANÇAIS EN ASIE - PACIFIQUE

### La Direction de l'enseignement et de l'apprentissage du français (DEAF)

Dans le cadre de la Programmation 2023-2027, le Projet 2 « La langue française, langue d'enseignement et d'apprentissage » est piloté par la Direction de l'enseignement et de l'apprentissage du français (DEAF) décentralisée à Djibouti. Il regroupe le projet de Mobilité des enseignant(e)s de et en français ainsi que les actions des Centres régionaux francophones (CREF) pour l'Afrique (CREFA), pour l'Asie-Pacifique (CREFAP) et pour l'Europe centrale et orientale (CREFECO).

Affiliés à la Direction de l'enseignement et de l'apprentissage du français (DEAF), les Centres régionaux francophones (CREF) sont un dispositif de l'Organisation internationale de la Francophonie fédérant et facilitant la coopération et les échanges entre les acteurs régionaux, nationaux et locaux agissant dans l'enseignement du et en français.

Cette initiative, qui a été expérimentée pour la première fois en 1993 en Asie-Pacifique (CREFAP), a été étendue en 2005 à l'Europe centrale et orientale (CREFECO) et à partir de 2021 en Afrique et Moyen Orient (CREFA).

Les activités des CREF se concentrent autour de trois axes :

1. Le soutien aux politiques linguistiques et de formation des enseignant(e)s de et en français,
2. L'appui à la conception et à la diffusion de ressources éducatives libres et contextualisées pour l'enseignement du et en français,
3. Le soutien aux activités extra-scolaires pour la promotion du français, du vivre ensemble et du français langue de l'emploi et de l'entrepreneuriat.

### 1. Objectifs et périmètre de la mission

Dans le cadre de ses activités, le CREFAP organise des formations nationales et régionales en présentiel et/ou à distance à l'attention des professeur(e)s de et en français en Asie-Pacifique.

A ce titre, le CREFAP recherche des expert(e)s pour les actions suivantes :

#### **F1 : Formation à la rédaction scientifique pour les enseignants de FLE en Asie-Pacifique**

Durée : 12 heures de formation en présentiel

Date : les 2 et 3 juillet 2026

Lieu : Can Tho (Vietnam)

#### **F2 : Vanuatu : formation à l'intégration de l'Intelligence Artificielle dans l'enseignement du FLE**

Durée : 7,5 heures de formation en ligne

Date : du 10 au 24 juillet 2026

👁️ Voir descriptif détaillé en annexe

En vue de la réalisation de ces formations, le CREFAP souhaite recourir aux services d'expert(e)s bénéficiant des compétences adéquates pour la conception et l'animation de ces actions. Les personnes intéressées peuvent répondre pour une des actions proposées.

## 2. Activités

Les méthodes proposées par l'expert(e) devront permettre de :

- Concevoir et animer les actions de formation ;
- Concevoir du matériel pédagogique réutilisable et adaptable ;
- Présenter ce matériel pédagogique lors d'actions de dissémination.

## 3. Apports du CREFAP

Pour la réalisation de ce travail, le CREFAP met à la disposition des expert(e)s les informations sur les objectifs et le public cible de chaque action de formation (cf. annexe) et validera le contenu avant sa diffusion.

Des réunions de cadrage avec le responsable du CREFAP et les expert(e)s sélectionné(e)s seront proposées en amont de chaque action.

## 5. Profil recherché

### **Conditions générales**

- L'expert(e) doit être ressortissant(e) d'un Etat membre, membre associé ou observateur de l'OIF.
- Il/elle devra faire preuve de compétences pertinentes et de l'expérience nécessaire dans la mise en place de formations et sur les thématiques proposées.
- Il/elle devra être titulaire d'un Doctorat ou d'une HDR en sciences du langage, en didactique du FLE ou en communication
- Il/elle devra avoir au moins 10 ans d'expérience dans l'enseignement et la didactique du FLE ;
- Il/elle devra avoir une expérience avérée en formation de formateurs, création de contenus pédagogiques, formation en ligne et utilisation d'outils numériques ;
- Il/elle devra avoir une aptitude prouvée à susciter la motivation et développer les stratégies d'apprentissage du français ;
- Il/elle devra avoir une excellente maîtrise de la langue française à l'écrit et à l'oral ;
- Il/elle devra avoir d'excellentes capacités de communication, d'animation et de transmission de contenus pédagogiques ;
- Il/elle devra avoir une expérience en matière d'organisation d'actions de formation des enseignant(e)s et dans l'animation de sessions de formation.

### **Conditions particulières :**

#### **F1 : Formation à la rédaction scientifique pour les enseignants de FLE en Asie-Pacifique**

- L'expert(e) doit avoir publié des articles dans des revues scientifiques régionales et internationales, notamment des revues indexées ;
- Il /elle doit connaître l'état des lieux des recherches francophones en Asie-Pacifique.

#### **F2 : Vanuatu : formation à l'intégration de l'Intelligence Artificielle dans l'enseignement du FLE**

- L'expert(e) doit connaître la situation de l'enseignement du FLE en Asie-Pacifique et en particulier du Vanuatu ;
- Il/Elle a une expérience avérée dans la formation à l'application de l'IA dans l'enseignement/apprentissage du FLE.

## 5. Livrables attendus

- Une note méthodologique sur la conception de chaque formation, comprenant un déroulé prévisionnel et des propositions d'activités ;
- Des outils pédagogiques réutilisables et adaptables ainsi que des contenus libres de droits permettant d'être publiés sur la plateforme Parlons Français ;
- Un dossier pédagogique détaillé à la suite de chaque formation reprenant les contenus et informations transmis lors des actions de formation.

## 6. Dossier de candidature

Le dossier de candidature du/de la ou des expert(e)s devra contenir :


- Un descriptif détaillé du projet de(s) formation(s) en conformité avec les objectifs et les publics indiqués.
- Le curriculum vitae des intervenant(e)s comprenant une liste non exhaustive des prestations similaires réalisées en précisant les structures commanditaires
- Une offre financière

Tous les documents doivent impérativement être rédigés en français et envoyés à l'adresse courriel : [crefap@francophonie.org](mailto:crefap@francophonie.org).

## 7. Calendrier prévisionnel

Date limite de dépôt des candidatures	10 mai 2026 (23h59, heure de Paris)
Identification et sélection des expert(e)s.	20 mai 2026
Contractualisation du/des expert(e)s et conception des actions de formation	À partir du 30 mai 2026

## 8. Pour toute demande d'information complémentaire

<b>Organisation internationale de la Francophonie</b> Direction de l'enseignement et de l'apprentissage du français (DEAF) Centre régional francophone pour l'Asie-Pacifique (CREFAP)	<b>Van Cong TRAN</b> Responsable du CREFAP  <a href="mailto:crefap@francophonie.org">crefap@francophonie.org</a>
---	---